



**Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative**  
Mission d'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse

**Note d'étape sur l'expérimentation au 30 juin 2010**

**DOSSIER : AP1\_ Axe3 Programme 3 Dossier n° 372 – LIS-RA**

***Intitulé du projet* : Développer le Logement Inter générationnel en Rhône Alpes**

***Evaluateur du projet* : Association AIRES**

***Porteur du projet* : réseau LIS-RA** (réseau de 4 associations)

**AIDER** (coordinateur de l'action), **DIGI Domicile Inter Génération Isérois**, **Régie coup de pouce**, **ESDES Inter-génération**

**Logement Intergénérationnel Solidaire**  
**Antenne Rhône Alpes**



## Rappel des objectifs et modalités opérationnelles de l'expérimentation (1-2 pages)

Expérimentation au niveau de l'**antenne Rhône Alpes du réseau LIS** (Logement Intergénérationnel Solidaire), application en environnement urbain et rural de la région Rhône Alpes :

Soit 4 structures sur 6 départements : le Rhône, l'Isère, la Savoie, la Haute-Savoie, la Drôme et zones limitrophes de l'Ardèche.

Les 4 structures ont déjà une pratique du logement intergénérationnel sur leur territoire. Elles se regroupent dans cette expérimentation pour :

- ✓ mutualiser leur savoir faire, mais aussi leurs questionnements
- ✓ interroger leur pratique
- ✓ consolider leur action en termes d'outils de cadrage, de communication, de suivi
- ✓ développer le logement inter générationnel comme une solution d'hébergement pour des publics jeunes
- ✓ identifier, repérer les besoins en nombre, diversité de situations (contribuer au diagnostic de territoire)
- ✓ observer l'impact sur les générations concernées en tant que médiation de lien social (apport réciproque)
- ✓ s'inscrire dans une démultiplication en Rhône Alpes par une logique de réseau

La proposition d'action est sur 16 mois

### **Mise en place de l'expérimentation :**

#### - création d'outils d'observation et d'analyse

Chaque association a depuis le démarrage de son activité crée et adapté ses propres outils (tableaux, classeurs, fiche hébergé, hébergeur...) pour recenser et gérer les cohabitations. Cependant ceux-ci ne permettent pas d'analyses satisfaisantes, ou nécessitent de nombreuses manipulations administratives. L'idée de créer un logiciel commun s'est révélée pertinente pour mieux identifier, repérer les besoins en nombre, la diversité de situations...

#### - Création d'outils de communication

Chaque association à ses outils de communication relatifs à son public, son territoire.

La mise en réseau de nos associations nous amène à menée une réflexion sur une communication commune pour une meilleure visibilité à l'échelle régionale, voire nationale. Des outils de communication commun tels que site internet, communiqué de presse, recueil de cohabitation, sont envisagés.

#### - Révision des outils de cadrage des cohabitations

Le logement intergénérationnel est une action transversale aux secteurs du logement, de la cohésion sociale et de l'économie sociale et solidaire. Comme toute action innovante, Se posent des questions juridiques et fiscales en termes d'hébergement, d'échanges de services, de responsabilité...

Ainsi des rencontres à l'échelle régionale pour formaliser le réseau LIS Rhône Alpes et nationale (réseau national et ministère du logement et de la cohésion sociale) sont envisagées pour définir un cadre juridique prenant en compte l'innovation de notre action (fiscalisation, échanges de services...).

### **Application :**

#### - démarches de communication auprès du public et d'acteurs du territoire, rencontre de relais potentiels

Information collective ou/ et individuelle auprès des partenaires identifiés ou ceux qui sollicitent notre intervention. Etablir avec eux les premières bases de partenariat (conventions, relais...)

#### - réalisation des cohabitations

Recenser la demande et l'offre de logement intergénérationnel, accompagner les demandeurs et offreurs dans leur projet de la rencontre à la cohabitation. Assurer un suivi et proposer une médiation.

#### - temps de coordination pour le suivi de l'expérimentation

Les temps de coordination se font avant et après chaque réunion du réseau. Ils permettent de préparer l'ordre du jour, de contacter les partenaires, les acteurs si nécessaire et d'assurer les suivis des interventions (intervenant en communication, concepteur du logiciel).

#### - temps de concertation

Les temps de concertation se sont déroulés au moment des réunions du réseau. Elles ont permis de prendre des décisions communes concernant le logiciel de gestion des hébergements, des actions de communication, de la vie du réseau...

L'éloignement géographique des 4 associations implique une concertation secondaire par courriel. Celle-ci a été régulière et rigoureuse. Elle permet d'informer et d'échanger sur les avancées, les questionnements de l'expérimentation en temps réel et la prise rapide de décision collective.

**Évaluation :**

- temps de concertation prévus dans une démarche participative et dynamique avec des temps de co-construction, de suivi et d'analyse
- élaboration de pistes d'action concrètes

**Restitution**

- une restitution des résultats est prévue auprès des acteurs concernés. Cette restitution fera l'objet d'un événement régional public prévu le 18 janvier 2011. Cette restitution sera accompagnée de tables rondes autour de trois thématiques : ***jeunesses, vieillesse, solidarités intergénérationnelles.***

Cet événement est en construction et la communication de ce dernier se fera en septembre 2010.

Il a comme objectifs de :

- Faire connaître ce nouveau mode d'hébergement solidaire
- Promouvoir un dispositif en tant que solution (parmi d'autres) aux contraintes de logement pour les jeunes et d'isolement pour les accueillants.
- Structurer un réseau régional de 4 associations porteuses du logement Intergénérationnel en Rhône Apes en vue de la création d'une Union
- Porter auprès des décideurs, les questions que pose le logement intergénérationnel solidaire tel qu'il est mis en œuvre actuellement
- Partager des expériences locales.
- Définir des actions futures, avec la mise en place de partenariats locaux et régionaux forts.

## 1. Etat d'avancement et premiers résultats au 30 juin 2010(1- 2 pages)

### 1-1 Vie du réseau

L'action a démarré en septembre 2009. La coordinatrice a dans un premier temps rencontré chaque structure sur leur territoire. Ces rencontres ont permis :

- Une Présentation de l'expérimentation aux responsables des structures
- Un Point sur l'activité (les demandes, les offres, les cohabitations, les suivis, les outils...)
- L'organisation à mettre en place, budget, moyens humains, base de données, communication
- La création et l'animation d'un comité d'évaluation

Puis un calendrier a été défini pour fixer des temps de rencontres collectifs, des temps de rencontres thématiques et des temps d'évaluation collective. Constituer ainsi un comité technique.

De septembre 2009 à juin 2010 6 rencontres ont été organisées, à chaque fois une des 4 associations a été la structure accueillante.

#### **10/09/09 : accueil de l'association AIDER à Eurre (26)**

Points abordés : les budgets, la vie du réseau, le calendrier, l'évaluation.

#### **12/10/09 : accueil de l'association DIGI à Grenoble (38)**

Points abordés : Coordination, retour de la coordinatrice sur les rencontres de chaque structures, appel à projet REUNICA, préparation du temps de travail évaluation de l'après midi.

Après midi :- Temps de travail avec l'évaluateur : AIRES

#### **05/11/09 : accueil de l'association ESDDES à Lyon (69)**

Points abordés : évaluation, activités des structures, base de données, communication commune.

#### **15/12/09 : accueil de l'association Régie Coup de Pouce à Chambéry (73)**

Points abordés : Activités des structures, difficultés rencontrées, communication, base de données, mise en place d'un calendrier de temps d'échanges de pratiques thématiques.

#### **26/01/10 accueil de l'association AIDER à Eurre (26)**

Points abordés : Activités des structures, difficultés rencontrées, nouveaux partenariat, retour sur le comité d'évaluation, Communication commune, pourquoi ? Pour qui ? Comment ? échanges de pratiques sur la thématique des suivi/médiation/bilan des cohabitations.

#### **09/03/10 accueil de l'association ESDDES à Lyon (69)**

Points abordés : point financier, temps de régulation, communication, base de données et évaluation.

Après midi :- Temps de travail avec l'évaluateur : AIRES

#### **28/04/10 accueil de l'association Régie Coup de Pouce à Chambéry (73)**

Points abordés : point financier, réseau LIS national : retour sur notre rencontre nationale, point sur la communication et en particulier l'événement régional en perspective.

**Évolution des structures :** pour répondre au mieux au développement de l'activité et au travail supplémentaire lié à l'expérimentation, il s'est avéré nécessaire d'augmenter le volume horaire consacré au réseau. Cela se traduit pour certains par la création de postes d'assistant et pour d'autres par l'augmentation du volume horaire de la personne en poste. :

DIGI : embauche en septembre 2009 d'une assistante en CDD de 12 mois à 110 heures par mois qui passe à ETP en septembre 2010.

AIDER : embauche en septembre 2009 d'une assistante en CDD en CAE de 6 mois renouvelable à 105 heures par mois. Et en septembre une embauche supplémentaire pour le département de l'Ardèche d'un CAE de 6 mois à 75 heures par mois.

ESDES : embauche en janvier 2010 d'une assistante en CCD de 6 mois renouvelable à 75 heures par mois.

Régie Coup de pouce : augmentation du volume horaire de la coordinatrice déjà en poste de 40 à 80% en janvier 2010.

#### **18/03/10 réunion nationale du réseau LIS à Paris.**

Rencontre avec Mme Hélène Dadou et Mm Martine CRONEL-ANGEBAULT Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature Sous direction des politiques de l'habitat

Points abordés en présence du ministère: Ministère de tutelle de nos associations, Labellisation ou Agrément, Sécurisation de nos associations et de notre métier.

Points abordés en interne réseau LIS national : Le service civique, la convention collective, la Mission du ministère du travail, des relations sociales de la famille ... « vivre chez soi », Le réseau : le site et la vie du réseau LIS.

### 1-2 Création d'un logiciel de gestion des hébergements

**De septembre à Décembre 2009**, des temps de travail ont été consacrés à la création de cet outil commun. Ils ont permis de repérer les manques des outils actuels, de définir les besoins et spécificités des différents territoires et publics concernés par cette expérimentation. Toutefois la création de ce logiciel a nécessité plus de temps que prévu, car Il a fallu au préalable établir un inventaire exhaustif des méthodes employées par chaque structure, trouver un langage commun.

**De Mars à juin 2010**, le logiciel a été installé, expérimenté et modifié.

Des temps de formation collective au logiciel « *gestion des hébergements* » ont été organisés dans les locaux de l'association AIDER à Eurre.

**26/03/10** : installation du logiciel sur les ordinateurs des 4 associations. Formation sur l'utilisation du logiciel (gestion des demandeurs, des offreurs, des cohabitations...)

**28/06/10** : Formation sur les requêtes et analyses

Aujourd'hui le logiciel est opérationnel et bien utilisé par les 4 structures. Toutefois des ajustements, des modifications sont nécessaires pour optimiser son utilisation.

### 1-3 Communication :

Pour définir au mieux notre communication commune nous avons souhaité mettre en place une stratégie de communication par une intervenante extérieure : Annie CHANU de *Connivences*.

#### **1ere réunion : 25/05/10**

L'objectif de la 1<sup>ère</sup> séance de travail était de poser les bases d'un diagnostic rapide des outils de communication existants (menaces / opportunités, forces / faiblesses), réunion au cours de laquelle chaque association s'est présentée avec ses outils de communication. Un premier temps de réflexion a été mené sur le positionnement du groupement.

• Les pistes de réflexion d'outils de communication évoquées (ou extrapolées par l'intervenante en communication)

- projet de film,
- relations presse, notamment autour de l'événement,
- présence sur les événements (semaine bleue nationale autour du 20 octobre).
- Site internet
- Plaquettes...
- Recueil de témoignages

### 1-4 Le partenariat

L'action nécessite la mobilisation de nombreux acteurs du territoire de secteurs qui ne sont pas nécessairement partenaires.

En effet notre action est transversale aux secteurs de la gérontologie, du logement et de la jeunesse.

Tous les partenaires locaux sollicités sont très intéressés par le logement intergénérationnel, certains s'investissent financièrement ou techniquement d'autres relaient l'information.

Toutefois nous pouvons distinguer deux catégories de partenaires :

**Partenaires co-financeurs** : Région, Conseils généraux Drôme, Isère, Rhône, Savoie et Haute Savoie , communauté de communes, villes, Fondation de France, CAF (Isère), les caisses de retraite et cotisations des bénéficiaires.

**Partenaires techniques** : les organismes en lien avec l'emploi et la formation (pôle emploi, CFA, Greta, CFPPA, mission locales...), les communes via leur CCAS, les organismes en lien avec l'information (CRIJ,SIJ ou BIJ, maison de l'étudiant...), les universités ou écoles (Université, IFSI, écoles privés, lycées ayant des sections de BTS...) le CROUS, les associations d'étudiants, les structures en lien avec les seniors (CLIC, associations...), des représentants du logement (pact de l'Isère et H&D conseils).

## **Commentaires et conclusion**

### **Concernant le réseau :**

Constituer un réseau et expérimenter une action commune est une expérience enrichissante pour nos 4 associations. D'abord l'organisation en réseau ne nécessite pas une gestion administrative lourde, onéreuse. Cependant elle oblige au sein du groupe à désigner un coordinateur qui n'a pas de relation hiérarchie. Le réseau est un lieu d'échanges de pratiques, de réflexions communes sur l'aspect social, juridique et humain du logement intergénérationnel. Les 4 structures du réseau se posent la question de la continuité de leur travail en commun au-delà de l'expérimentation. Celui-ci peut s'envisager sous réserve de modalités de fonctionnement cadrées (engagement, charte, règlement intérieur) et d'accompagnement des pouvoirs publics concernés par nos actions de solidarités (soutien matériel, financier, juridique).

### **Concernant le logement intergénérationnel :**

Compte-tenu de l'accroissement des difficultés des jeunes (financières, familiales, géographique, mobilité...) d'accès au logement pour s'installer, travailler, suivre une formation, un apprentissage ou des études dans une région, le logement intergénérationnel s'avère être une réponse, parmi d'autres pour répondre à ces problématiques.

Ainsi les communes et départements limitrophes nous sollicitent pour notre expérience, notre compétence en matière de cohabitation intergénérationnelle.

#### *L'essaimage en Savoie et Haute Savoie :*

Nous avons été sollicités en mars 2009 par le syndicat intercommunal Arlysera à Albertville, pour exposer notre activité en réunion du Programme Local de l'Habitat (PLH) programme d'actions, dont l'une d'entre elles concerne la mise en place d'un dispositif d'information et d'orientation facilitant l'accès au logement des jeunes.

Leur projet est de créer un CLAAJ en y associant des partenaires comme les associations de logement intergénérationnel solidaire.

Nous sommes sollicités par des structures associatives pour personnes âgées pour développer le dispositif et intervenir sur le secteur de Thonon et Evian mais ne pouvons y répondre dans l'état actuel des ressources humaines de l'association. Nous commençons à être sollicités par quelques étudiants pour ce même secteur.

#### *L'essaimage en Isère :*

Depuis la création de l'association (avril 2005) 13 communes de l'agglomération grenobloise ont conventionné avec l'association DIGI.

Afin de répondre aux demandes et aux offres en milieu périurbain et rural, les premières approches ont été faites :

#### **1/ Sur l'agglomération Grenobloise :**

La ville de Pont de Claix, souhaite développer la cohabitation intergénérationnelle sur sa commune et travailler en partenariat avec l'association : Les premières rencontres de mise en place du partenariat ont déjà eu lieu.

#### **2/ Sur le département :**

Depuis le 11 Juin 2010, l'Assemblée Générale de DIGI, sur proposition de son Conseil d'Administration a pris la décision d'élargir son périmètre d'action, (au-delà de l'Agglomération Grenobloise), au département, Ainsi l'Association met donc progressivement en œuvre le deuxième « I » de DIGI.

Ainsi, nous avons rencontré : La communauté de commune du Sud Grenoblois, du Sud Grésivaudan, de Bièvre Valloire, du pays Voironnais.

Ces rencontres ont eu lieu avec les élus et partenaires des secteurs personnes âgées et jeunes: Cortas, maires, CCAS, clubs de retraités, missions locales, directeurs de lycées et d'établissements de formation, référents logements, services d'aides à la personne...).

Des plans de communication, d'information et d'actions ont été mis en place sur chaque territoire.

*L'essaimage en Drôme et en Ardèche :*

Certains territoires de la Drôme, plutôt ruraux, ne sont pas couverts par le logement intergénérationnel alors que des offres et des demandes sont recensées. Une réorganisation de l'équipe (embauche d'une salariée à temps partiel) et de la stratégie de développement est prévue dès septembre pour mobiliser des partenaires susceptibles d'être relais et de répondre ainsi aux besoins du territoire.

Par ailleurs, l'association AIDER est sollicitée par un site de proximité en Ardèche qui souhaite améliorer l'accès à la formation, aux stages, à l'emploi aux jeunes qu'ils accompagnent mais aussi aux jeunes d'autres départements qui n'acceptent pas leurs stages, formation ou emplois, faute de solution d'hébergement.

Un groupe de travail est en construction pour mener à partir de septembre 2010 une expérimentation de cohabitations intergénérationnelles sur un territoire défini et public jeune en recherche de stage ou formation professionnelle.

CERTIFICAT : (ne fera pas l'objet d'une publication)

**Je soussigne Isabelle MILLET, responsable de la structure porteuse du projet AP1\_n Axe3 Programme 3 Dossier n° 372 – LIS-RA certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.**

**Date : le 29 juillet 2010**

**Signature : Isabelle MILLET**